

Rapport d'activités 2021

MAISON DE L'URBANISME DU HAINAUT



*Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut*

rue de Montigny, 29 à 6000 Charleroi
Tél. : 071/300.300

info@muhainaut.be

www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/

<https://www.muhammad.be/>



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation,
Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

Contenu

I.	Structuration de la mission	2
1.	<i>Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions</i>	2
2.	<i>Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL</i>	2
3.	<i>Objectifs et outils</i>	2
4.	<i>Territoire d'action</i>	2
5.	<i>Nos partenaires</i>	3
6.	<i>Nos publics-cibles</i>	3
7.	<i>L'équipe de travail</i>	4
8.	<i>Les personnes-ressources</i>	4
II.	Les activités réalisées en 2021	5
1.	<i>L'information et le conseil</i>	5
2.	<i>La sensibilisation et la formation au développement territorial durable</i>	9
3.	<i>L'accompagnement de dynamiques participatives et de concertation</i>	16
4.	<i>Le soutien et l'expertise</i>	19
5.	<i>Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme</i>	21

I. Structuration de la mission

1. Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions

Le concept et le cadre institutionnel des « Maisons de l'urbanisme » ont été définis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (Titre 1^{er} livre IV, art. 256/1 à 256/5), modifié en mai 2002 et en mai 2008 par arrêtés du Gouvernement wallon fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'urbanisme peuvent être agréées et subventionnées. Ces conditions sont maintenant fixées dans le Code de Développement Territorial.

L'article R-I-12-5 du CoDT circonscrit les missions des Maisons de l'urbanisme et les publics visés.

« Les Maisons de l'urbanisme sensibilisent et informent les citoyens, débattent et communiquent toute matière ayant trait directement aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition du cadre de vie.

Les Maisons réalisent ces missions par l'organisation d'activités à caractère permanent ou occasionnel. Ces activités s'ouvrent au public le plus large et favorisent les échanges avec les professionnels du secteur ».

2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL

Depuis 1987, Espace Environnement propose et concrétise un programme d'activités qui a pour titre « Maison de l'urbanisme ». Un arrêté ministériel du 27 mai 2004 a agréé l'ASBL Espace Environnement en tant que Maison de l'urbanisme pour une durée de cinq ans sur la base des dispositions légales précitées. L'agrément a été renouvelé par arrêtés ministériels de 2009 à 2018 et par arrêté ministériel prenant cours le 1^{er} janvier 2019 pour une nouvelle durée de 5 ans.

L'ensemble des missions et actions menées par les équipes interdisciplinaires d'Espace Environnement permet des synergies intéressantes dans l'information, le conseil, la sensibilisation et la formation apportés aux citoyens, dans le respect du développement durable global.

3. Objectifs et outils

L'objectif majeur des Maisons de l'urbanisme est de permettre à un maximum de citoyens de participer, en toute connaissance de cause, à l'aménagement local ou régional du territoire dans le respect nécessaire d'une gestion durable à long terme.

Pour que cette participation soit à la fois effective mais aussi objective, voire créative, il est indispensable de les guider, de favoriser leur réflexion et la qualité de leur argumentaire et de leur prise de parole.

C'est dans ce sens que nous développons nos activités, à commencer par *l'information*, claire et objective, niveau indispensable de la participation positive. Ensuite, *la sensibilisation* à ces matières à enjeu collectif et pour des publics plus avertis et appelés à remettre des avis, tels les membres des CCATM, *la formation*.

Pour atteindre ces objectifs, des outils variés sont mis en œuvre afin de couvrir toutes les actions, depuis l'information et le conseil de base jusqu'à la concertation, la sensibilisation et la formation des acteurs.

4. Territoire d'action

- L'ensemble de la Wallonie pour les permanences, le site Internet, la page Facebook, la lettre d'information et l'accessibilité au centre de documentation
- Le Hainaut, essentiellement pour les autres actions.

5. Nos partenaires

Le réseau des Maisons de l'urbanisme

Le réseau des Maisons de l'urbanisme a été créé pour garantir l'efficacité et la cohérence de toutes les initiatives et spécificités de chacune des Maisons de l'urbanisme reconnues en Wallonie.

Une coordination entre les différentes Maisons s'est mise en place dans le souci d'une plus grande complémentarité. Le réseau regroupe les six Maisons de l'urbanisme et les deux Maisons régionales : de l'Architecture et de l'Urbanisme et des Plus beaux Villages de Wallonie.

À ce titre, chaque Maison de l'urbanisme peut faire bénéficier l'ensemble du réseau de ses services. Des actions sont ainsi réalisées en partenariat.

D'autres partenariats

En premier lieu, la Wallonie et les 69 communes du territoire, à travers les conseillers en aménagement du territoire et les CCATM, dans une moindre mesure, les élus.

La superficie importante de la Province de Hainaut ainsi que sa nombreuse population incitent à créer des synergies afin de concrétiser nos actions, entre autres dans le Hainaut occidental.

Nous activons donc des partenariats avec des associations relais et, de manière privilégiée, avec les Parcs naturels de la Province : Plaines de l'Escaut, Hauts-Pays et Collines et avec la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons.

6. Nos publics-cibles

Les publics touchés par les actions de la Maison de l'urbanisme sont variés : les citoyens (adultes et jeunes), les membres des CCATM, le milieu associatif, des enseignants, des étudiants, les élus et les techniciens des communes et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, plus directement informés par leurs structures professionnelles.

7. L'équipe de travail

La Maison de l'urbanisme réunit une équipe de professionnels, plus principalement composée en 2021 de :

- Line François : géographe-urbaniste, coordinatrice de la MU
- Nicolas Rochet : sociologue-urbaniste
- Céline Caliskan : master en transitions et innovations sociales
- Alexandra Vanden Eynde : historienne de l'art
- Jean-François Bayot : éco-conseiller
- Valérie Poucet et Micheline Franc : secrétaires

8. Les personnes-ressources

La Maison de l'urbanisme bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des personnes-ressources suivantes :

- Fabrice Lefebvre : développeur site Internet
- Thérèse Devallée et Nathalie Ricaille : chargées de mission en communication
- Marthe Desclée : documentaliste
- Benoît Bourlard : gestion financière
- Serge Vogels : Directeur

II. Les activités réalisées en 2021

Pour répondre aux objectifs de participation et de soutien à la durabilité du développement territorial, notre Maison de l'urbanisme du Hainaut réalise des activités et crée des outils de sensibilisation, d'information, de dialogue et de communication permettant d'impliquer le public le plus large possible aux enjeux de ces questions.

Les démarches mises en place visent la prise en compte de l'intérêt collectif.

Nos activités se développent selon plusieurs axes

- > L'information, le conseil et la communication.
- > La sensibilisation et la formation au développement territorial durable.
- > L'accompagnement de dynamiques participatives et de concertation.
- > Le soutien et l'expertise.

En fonction des attentes du Cabinet de l'Aménagement du Territoire, le plus souvent liées à l'actualité, des attentes formulées par nos publics-cibles, des propositions de collaboration de la part de nos partenaires et bien entendu, en fonction de nos compétences et outils ayant fait leur preuve, les actions développées sont plus ou moins importantes selon les années.

En 2021, année à nouveau influencée par les limitations de contacts dues à la pandémie Covid 19, nous avons poursuivi le travail de production d'outils accessibles à distance, qui resteront à la disposition de nos publics dans le futur. Nous avons néanmoins pu remettre en route des activités réunissant, en présentiel, nos publics, comme la visite pour les membres des CCATM, CATUs et élus des communes de la province.

1. L'information, le conseil et la communication

Informier et conseiller le public dans ses démarches ou questionnements en aménagement du territoire et urbanisme est la base de la participation effective.

Nos missions et outils mis en place doivent apporter :

- > Une information claire et actualisée aux niveaux technique et juridique.
- > Une aide à la compréhension de la situation, parfois complexe.
- > Des conseils pratiques à la participation active et responsable.
- > L'ouverture au dialogue entre les acteurs.

Nos actions d'information et de conseil excluent la gestion de conflits de voisinage.

Services fournis

Une **permanence d'information et de conseils**, accessible à tous les citoyens et toutes les communes de la Wallonie.

- > Le service est accessible par téléphone et par e-mail.
- > En première ligne, une secrétaire spécifique au service est à l'écoute de la demande.
- > Un conseiller en urbanisme traite les demandes. Une réponse rapide est fournie, dans un délai de quelques jours maximum.
- > Le service possède une logistique et une gestion qui lui sont propres et s'appuie sur une documentation interne et externe (service juridique de la Wallonie et de l'Union des Villes et Communes de Wallonie).

Un **centre de documentation** accessible sur rendez-vous. Il offre :

- Une centralisation et une mise à disposition d'informations ciblées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- Un encadrement par une documentaliste spécialisée.
- Un suivi des demandes par un conseiller selon les cas.
- Une logistique et une gestion propre au service.

Un **site Internet**, une **page Facebook** et une **chaîne You Tube** qui constituent les relais d'information pour le tout public.

- En 2017, création d'une page Facebook : <https://www.facebook.com/maisonurbanismehainaut>.
- En 2020, création d'un site spécifique MU du Hainaut, qui jusqu'alors, était intégré sous forme de pages dédiées sur le site d'Espace Environnement. : <https://www.mu.hainaut.be/>.
- En 2021, création d'une chaîne You Tube.

Un **roll up** et une **plaquette** de présentation des activités de la MU du Hainaut, deux outils réalisés en 2017 et présents lors des activités extérieures de la MU.



Une expertise reconnue

La Maison de l'urbanisme du Hainaut participe à des colloques, conférences, formations extérieures ou à des jurys, entre autres auprès d'organismes d'enseignement supérieur.

Active au sein du réseau des Maisons de l'urbanisme en Wallonie, elle participe à un certain nombre de réflexions consacrées à l'aménagement durable du territoire wallon.

La Maison de l'urbanisme du Hainaut travaille en partenariat avec les cinq autres Maisons de l'urbanisme en Wallonie, la Maison régionale de l'Architecture et de l'Urbanisme et la Maison régionale des Plus Beaux Villages de Wallonie. Les Maisons de l'urbanisme sont reconnues dans le Code de Développement territorial (CoDT), agréées par le Ministre de l'Aménagement du territoire et subventionnées pour leurs activités.

Pour nous joindre :

- 📍 rue de Montigny 29 - B-6000 Charleroi
- ☎ Tél. : +32 (0)71 300 300 - Fax: +32 (0)71 509 678
- ✉ mu@espace-environnement.be
- 🌐 www.espace-environnement.be/maison-de-urbanisme-du-hainaut/
- 📘 www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/

Bâtiment rénové par l'Agence d'Urbanisme et d'Architecture de la Région wallonne - 8-0000 Charleroi

Imprimé sur du papier recyclé - Octobre 2017



Installée au cœur d'Espace Environnement, la Maison de l'urbanisme du Hainaut soutient et organise des activités d'information, de sensibilisation et de formation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Elle encourage la communication et le débat et favorise la participation active et responsable à l'aménagement durable du territoire



Bilan des actions d'information et de communication en 2021

1. La permanence téléphonique

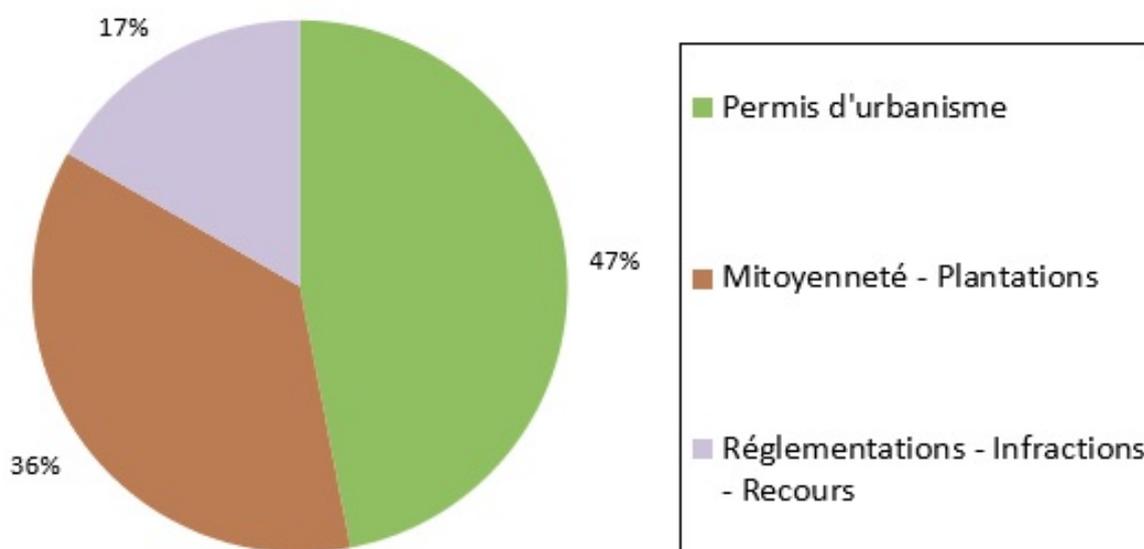
Sur l'année 2021, nous avons reçu **107 demandes** d'information et de conseils. 41 ont été directement renvoyées vers d'autres services : services urbanisme des communes, médiations, Justice de Paix, Etudes notariales, ... et **66** demandes ont été traitées par les conseillers en urbanisme.

La répartition par type de demandes

Pour rappel, nos conseils ont pour but d'aider les personnes dans leurs démarches d'information ou de participation, dans le respect des législations et procédures en cours mais aussi de sensibiliser au « bon aménagement des lieux ». Nous ne nous substituons pas aux communes toujours citées comme les relais prioritaires dans les questions d'aménagement du territoire.

Si nous prenons en compte les appels concernant les conflits (de voisinage mais aussi avec les administrations ou un architecte), nous ne les gérons pas. Nous suggérons toujours le dialogue et nous renvoyons les personnes vers les services de médiation existants ou vers la Justice de Paix. Ils ne sont pas mentionnés ci-dessous.

Sujets traités par la permanence en 2021



Quelques explications :

Permis d'urbanisme : 80 % des demandes ont porté sur les petits permis avec une grande variété de types de permis : rénovation, agrandissement, cours et jardins

Mitoyenneté – Plantations : toute question posée sur les murs et haies mitoyens et sur l'abattage d'arbres.

Règlementations – Infractions – Recours : questions liées à des refus ou des autorisations de permis : pour soi-même, concernant des travaux réalisés par des voisins ou des biens représentant de futurs achats.

Aucune demande sur les PU° cette année.

3. Le site Internet

Il comporte les 4 thématiques majeures qui sont nos thématiques d'intervention ainsi qu'une rubrique « actualités ».

La rubrique « informer » comprend des ressources juridiques et des dossiers thématiques ainsi que les modalités d'accès à notre permanence et à notre bibliothèque.

La rubrique « sensibiliser et former » synthétise nos visites, conférences et nos actions de formation auprès des membres de CCATM et du public scolaire.

La rubrique « accompagner la participation » explique l'intérêt de la démarche participative et fournit des exemples traités, en collaboration avec des communes ou des associations et collectifs de citoyens.

La rubrique « collaborer » met en évidence nos actions de soutien et d'expertise dans les domaines de la participation mais aussi dans des approches plus techniques de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

En 2021, nous avons publié les articles sur les sujets suivants :

- > les outils cartographiques en ligne, une mine d'informations ;
- > les arènes du territoire : la séance de clôture du 19 avril et les résultats de nos ateliers ;
- > nos 3 lettres d'informations ;
- > la synthèse de notre visite dans le Brabant Wallon, du 16 octobre ;
- > la rétrospective des échanges sur la Porte Ouest, à l'épreuve de l'urbanisme circulaire, du 23 novembre.

4. Facebook

Il relaie notre actualité mais aussi les actualités intéressantes en provenance d'autres sources, en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire : actualités, articles, publications, colloques, événements, initiatives inspirantes.

En 2021, nous avons publié 10 actualités de la MUH et relayé 6 actualités extérieures. Parmi les actualités de la MUH ayant touché le plus de personnes, notons :

- > la NL 26 : 247 personnes ;
- > la synthèse de la visite dans le Brabant Wallon : 264 personnes ;
- > la synthèse de la conférence « Porte Ouest » : 627 personnes ;
- > la NL 27 : 352 personnes ;
- > et le record pour l'annonce de la conférence « Porte Ouest » : 13.785 personnes.

5. Une Chaîne You Tube

En mars 2021, afin de pallier davantage l'éloignement de nos publics, à la suite de la prolongation de la crise Covid, nous avons ouvert une chaîne YouTube. L'objectif est d'y placer des vidéos réalisées par la MUH dans le cadre de l'organisation de webinaires ou encore de partager des vidéos d'informations explicatives sur des thématiques spécifiques.

Première vidéo mise en ligne concernant le fonctionnement et les missions des CCATM : <https://www.youtube.com/watch?v=uSHMggi62Rw>

2. La sensibilisation et la formation au développement territorial durable

La sensibilisation aux enjeux du développement territorial fait partie des missions de base de la Maison de l'urbanisme et sous-tend l'essentiel de nos activités.

Contrairement à la gestion de l'environnement, la gestion du territoire reste une matière peu (re)connue du grand public, jugée complexe et surtout portant atteinte à la liberté individuelle. Peu de personnes envisagent la nécessité de gérer le territoire comme un bien collectif et le fait qu'une gestion collective de qualité peut engendrer un bien-être individuel.

La sensibilisation à ces matières est donc importante pour amener des modifications comportementales non pas imposées mais reconnues comme intéressantes pour le cadre de vie actuel et celui qui sera transmis aux générations futures.

Deux types de publics touchés par nos actions de sensibilisation et de formation : le public des adultes - principalement des citoyens, membres des CCATM, mais aussi des élus et des professionnels du secteur (bureaux d'étude, agents communaux, ...) - et le public scolaire.

Nous répondons ainsi aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Bilan des actions en 2021

1. La lettre d'information

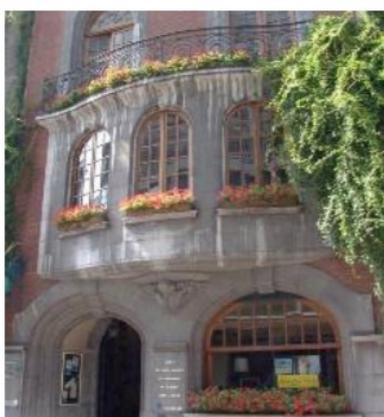
Depuis 2012, elle fait partie du panel des outils d'information et de contact pour les personnes extérieures. Elle sert à la visibilité des actions et à la diffusion d'informations sur le territoire.

Nous avons opté pour la formule « dossier » approfondissant un sujet d'actualité. La lettre comporte de 4 à 8 pages en format A4, publiée sous format informatique, largement diffusée via une mailing list et sur notre site.

Par an, nous développons 2 ou 3 sujets sous forme de « dossier du moment ».

Maison de l'urbanisme du Hainaut

Mai 2021 - n°25



En 2021, trois dossiers traités :

1. « La politique de réduction de l'artificialisation des sols en Wallonie. Où en est-on ? » Cette lettre présente les résultats des arènes du territoire : la synthèse wallonne dont Florence Lechat s'est fait la porte-parole lors de la séance de clôture d'avril 2021 et un zoom sur les résultats sortis des réflexions et débats du groupe hennuyer. Elle aborde également les productions issues du travail du groupe d'experts ainsi que l'étude menée par l'IWEPS sur les polarités de base. En fin de lettre, figure un focus sur le nouveau site de La MU du Hainaut et sur les formations accessibles aux membres des CCATM, en visioconférence (Voir annexe 3).
2. « La Louvière, la plus jeune ville industrielle poursuit sa mue ». Poursuite du tour d'horizon de nos villes en Hainaut et leur évolution urbaine récente ; le quatrième arrêt porte sur La Louvière. Cette ville n'a que 150 ans et pourtant, les difficultés liées au déclin de l'industrie qui l'a fait naître l'amènent à devoir relever de nombreux défis. Les regards croisés de 3 femmes actives dans l'évolution de la Ville : Silvana Russo, Larissa Peixoto et Nicole Colette nous ont permis de mieux appréhender le renouveau en cours, ses points forts et ceux encore à booster. Le dossier a ainsi abordé les nombreux projets issus des processus de rénovation urbaine, l'évolution de la mobilité active et a également présenté la mise en œuvre de l'occupation temporaire du site Boch, depuis l'appel à projets lancé par la Ville jusqu'à l'installation et la gestion des projets sur le site (Voir annexe 4).
3. « La MU du Hainaut en visite dans le Brabant Wallon ». Le 16 octobre, une quarantaine de personnes nous ont accompagnés pour une visite en Brabant Wallon mettant en évidence trois exemples de densification, de réhabilitation et de gestion de l'espace public. Cette lettre relate la découverte des trois sites visités : les usines Henricot, en cours de réhabilitation, à Court St Etienne, le projet de construction d'un nouveau quartier, Li Bia Bouquet à Walhain St Paul et un projet novateur d'installation de mobilier urbain connecté à Nivelles (Voir annexe 5).

2. Les actions destinées au grand public

2.1. Une conférence

Cette activité est devenue récurrente, le souhait est de produire une conférence sur un sujet d'actualité permettant un accès au grand public.

Objectifs :

- > Informer/sensibiliser le grand public sur un sujet d'actualités et permettre le débat.
- > Faire connaître la MU et ses activités à un public vaste et varié.

Le 22 novembre, « La Porte Ouest de Charleroi » à l'épreuve de l'urbanisme circulaire » - Dialogue avec Sylvain Grisot et Paola Viganò.

Rencontre inédite entre Madame Paola Viganò, architecte-urbaniste et auteure du Master Plan de la Porte Ouest de Charleroi et Monsieur Sylvain Grisot, urbaniste et auteur du « Manifeste pour un urbanisme circulaire ».

Initialement programmée en juin 2021, cette rencontre a dû être replanifiée en visioconférence en novembre, étant donné la situation sanitaire fluctuante et le timing de la communication de la Ville de Charleroi pour la présentation du Master Plan (prévue en septembre). Nous avons donc dû nous adapter à la situation en programmant la rencontre via la plateforme Livestorm d'Espace Environnement.

But de ce webinaire : faire connaître au grand public l'état d'avancement de la reconversion des sites industriels de la Porte Ouest de Charleroi et de la question plus générale du recyclage des territoires, dans la foulée des arènes du territoire où le thème de la valorisation des friches a été central, pour le groupe du Hainaut.



Le webinaire a débuté avec la présentation de l'urbanisme circulaire par Sylvain Grisot qui a illustré ses propos avec de nombreux exemples de terrain. Ensuite, Paola Vigano a présenté le Master Plan de la Porte Ouest sous un prisme contextuel en insistant sur des points cruciaux tels que la vision du projet mais également « la charte des valeurs ». Les échanges entre les intervenants ont permis d'aborder les questions relatives à la temporalité du projet de la Porte Ouest. En effet, celui-ci a la particularité de présenter une vision à court, moyen et long termes, soit un phasage prévu aux horizons 2026 – 2035 – 2050 mais également de discuter de la place octroyée aux écosystèmes dans ce projet : ceux-ci ayant été une grille de lecture pour la conception de certains espaces futurs.



Ces réflexions s'inscrivent aussi dans une optique de préservation du patrimoine industriel mais également du patrimoine culturel. En effet, le site fait partie intégrante du paysage carolorégien et soulève un grand intérêt de la part de sa population. Comme l'indique Paola Vigano, l'idée intrinsèque du Master Plan est de : « valoriser ses différents espaces et retrouver une attractivité grâce au patrimoine, à son héritage industriel et à ses milieux écologiques ».

In fine, le Master Plan de la Porte Ouest de Charleroi s'inscrit dans les préceptes de l'urbanisme circulaire. En effet, celui-ci est le renouveau d'un site au passé industriel glorieux se métamorphosant pour devenir un site d'attractivité économique et culturelle du futur (Voir annexe 6).

Le webinaire a réuni une **centaine de participants effectifs**.

Replay de la rencontre :

<https://www.youtube.com/watch?v=L2vWThuIF9k&t=12s>

2.2. La sensibilisation du jeune public

Depuis 2012, nous développons et mettons en œuvre des actions de sensibilisation à l'aménagement du territoire pour le jeune public. Ces actions répondent à une vraie demande, essentiellement auprès des enseignants ou futurs enseignants qui possèdent peu d'outils intéressants et motivants pour leurs élèves. Ceci est d'autant plus réel pour les enseignants du secondaire supérieur technique et professionnel qui ont maintenant cette matière au programme de 6ème année.

Objectif :

- > Apprentissage pédagogique basé sur le jeu, mis à disposition des enseignants pour soutenir la formation en aménagement du territoire durable.

Urbanistes en herbe

Ce jeu conçu par deux étudiants, Anne-Claire Hoebeke et Mathieu Colle, de l'Ecole normale du Brabant Wallon (Haute Ecole Léonard de Vinci) a fait l'objet en 2012 d'une édition destinée aux enseignants du secondaire inférieur. Les Maisons de l'urbanisme ont participé en 2012 et 2013 à sa diffusion et surtout à la formation des enseignants et d'animateurs relais au sein d'associations qui interviennent (entre autres) en aménagement du territoire auprès de leur public.

Nous avons poursuivi sa diffusion jusqu'à l'épuisement des stocks. Réédité en 2019, nous avons, à la demande du Cabinet organisé de nouvelles formations d'enseignants. Aucune formation n'a pu être mise en place en 2020



En 2021, la situation sanitaire ne permettant toujours pas de former les enseignants en présentiel, nous avons décidé de réaliser une capsule vidéo présentant l'intérêt et les règles d'application du jeu (Voir annexe 7).

Nous avons constitué le scénario d'une « vidéo cagette » qui sera tournée et mise en ligne sur le site et sur la chaîne YouTube de la MU en 2022.

Vivre en ville. Vivre à la campagne. Qui aura le plus d'impact sur son territoire ?

En 2012, nous avons créé en partenariat avec la Haute Ecole Charlemagne et trois enseignants hennuyers associés à la démarche un module pédagogique intitulé : « Territoires durables » et sous-titré : « Vivre à la ville – Vivre à la campagne. Qui aura le plus d'impact sur son territoire ? », module orienté vers le public des 16–18 ans et qui les invite à se situer et à réfléchir à leur lieu de vie actuel mais aussi futur, à leurs modes de déplacement et plus généralement, à la manière dont le territoire est occupé par les activités humaines.

En 2013, nous avons réalisé plusieurs séquences de tests avec deux des trois enseignants ayant collaboré à la concrétisation du projet. Nous avons ainsi amélioré et enrichi le module. En 2014, 2015 et 2016, nous avons formé plusieurs groupes d'enseignants à l'utilisation de ce module et participé aux journées de formation continuée pour les enseignants.

En 2018 et 2019, nous l'avons adapté et testé avec une enseignante de formation technique et professionnelle.

Depuis, 2019, nous répondons aux demandes d'enseignants en leur expliquant les consignes, en leur fournissant le matériel de base pour réaliser la mise en œuvre du module ainsi que la fourniture en PDF, des cartes de localisation nécessaire.

En 2021, nous avons ainsi répondu et transmis les documents à 5 enseignants.

Dans la continuité de la vidéo produite pour le jeu Urbanistes en herbe, nous envisageons une réalisation semblable afin de permettre une utilisation plus efficace du module par les enseignants.

Des « arènes du territoire » pour le jeune public

Dans la suite des arènes du territoire, le SPW a sollicité, en début 2021, les Maisons de l'urbanisme pour organiser des activités de sensibilisation du jeune public à l'aménagement durable du territoire. Tout d'abord, il nous a été demandé d'envisager une participation au plan d'action des droits de l'enfant 2020-2024 en prenant part à la réalisation de la fiche 3.3.2. « Lancer un appel à projets à destination des CCE et CCJ afin d'impliquer les enfants dans la réflexion sur la centralité en aménagement du territoire et les aménagements des espaces publics ».

Le 28 juin, réunion de l'ensemble des Maisons de l'urbanisme et de Florence Lechat avec Mme Waonry, directrice du CRECCIDE qui nous a alors signalé qu'il n'était pas opportun de réaliser cette action en 2021, puisque les renouvellements des conseils ne seraient effectués qu'en octobre 2021 et que les actions devaient d'abord être débattues avec les jeunes eux-mêmes.

Le SPW nous a alors demandé de faire une proposition d'action partagée au sein des MUs sur le sujet, proposition que nous avons travaillée en commun et rendue fin juillet au SPW (Voir annexe 8). Proposition restée sans réponse.

3. Les actions de formation/sensibilisation à destination des membres des CCATM

Les CCATM font partie de notre public-cible privilégié. Ce sont des citoyens amenés à remettre des avis sur des projets et outils d'aménagement communaux susceptibles d'impacter le territoire à moyen et long termes.

Nos objectifs :

- > les soutenir dans leur rôle de commissions d'avis citoyen ;
- > les aider à appréhender les enjeux ;
- > les aider à objectiver les avis rendus.

Pour ce faire, nous proposons deux types d'activités pour atteindre ces objectifs, des modules de formation que nous concevons « sur mesure » et des visites de projets permettant de découvrir des exemples inspirants et d'appréhender des réalités de terrain.

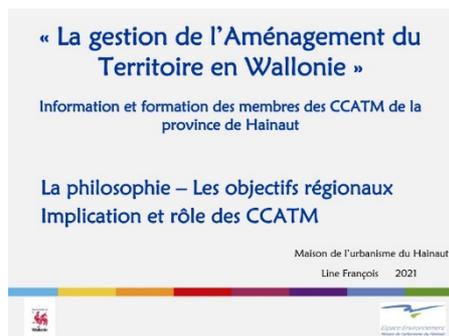
Nous fonctionnons le plus possible en réunissant plusieurs CCATM, à la fois dans le but d'une indispensable rationalisation (une soixantaine de CCATM sur le territoire de la province) mais également pour permettre des échanges fructueux entre membres de différentes CCATM.

En 2021, la crise sanitaire ne nous a pas permis de réunir plusieurs CCATM. Néanmoins, nous avons pu effectuer des formations en présentiel et en visioconférence grâce au modèle conçu en 2020 et réaliser notre visite annuelle de sites et projets.

3.1. Les modules de formation

En 2021, présentation du module de base développant deux grandes thématiques :

- Les objectifs de l'aménagement du territoire wallon à l'échéance 2030 et 2050 déterminés dans la DPR, le CoDT et le SDT.
- Le rôle des CCATM et leur lien avec ces politiques spécifiques, l'implication des membres.



En présentiel :

- > **12 octobre**, Charleroi (Voir annexe 9).
- > **9 novembre**, Estinnes

En visioconférence :

- > **3 mars**, Courcelles
- > **24 mars**, Tournai

En 2021, à la demande et avec la collaboration d'une CCATM, nous avons débuté la mise au point d'un module qui aborde les questions de la réduction de l'artificialisation du territoire, de la gestion de la densification raisonnée et de la définition des centralités.

Le 9 septembre, rencontre du président de la CCATM et de la CATU de Pont-à-Celles pour déterminer les axes de la formation.

Prise de contact avec Julien Charlier, co-auteur de : « Les polarités de base – Des balises pour identifier des centralités urbaines et rurales en Wallonie », IWEPS 2021.

La séance qui aurait dû se dérouler en fin novembre 2021 a dû être annulée en raison de l'évolution des conditions sanitaires.

Sa programmation est prévue en avril 2022 et nous proposerons ce module à d'autres communes ou groupes de communes.

3.2. Une visite de terrain inspirante

En 2018, à la demande de certaines CCATM, une journée de visites de terrain, permettant de découvrir « in situ » des projets d'aménagements, a été organisée. Cette activité qui n'a pas pu être organisée en 2020, l'a été en 2021.

Objectifs de cette visite :

- > Faire découvrir aux membres de CCATM des expériences d'aménagement du territoire à caractère durable et innovant, les immerger le plus possible dans la réalité de terrain par l'accompagnement des « commanditaires » et des concepteurs des projets.
- > Favoriser les échanges entre membres de CCATM de différentes communes.
- > Motiver les membres : visite à la fois pédagogique et ludique.

Le 16 octobre, organisation d'une journée de découverte de projets urbains et ruraux en Brabant Wallon

- > A la Maison de l'urbanisme du Brabant Wallon, accueil par la coordinatrice avec une présentation des enjeux de la Province en matière d'étalement de l'urbanisation et d'artificialisation des sols.
- > A Court-St-Etienne, visite du site réhabilité des usines Henricot, en compagnie de Marjorie Nicolas (Equilis) et Quentin Defalque (ABR Architecture Urbanisme)
- > A Walhain-St-Paul, visite du projet Li Bia Bouquet : construction de 33 logements dans le centre du village.
- > A Nivelles, découverte du projet de mobiliers urbains connectés, installés sur certains espaces publics du centre de la Ville, en compagnie de Pierre Huart, Bourgmestre de Nivelles et Damien Gourdin (Insetu)

Réalisation d'un « road book » distribué aux participants, synthétisant les exemples visités (Voir annexe 10).

Le bilan de l'action : une quarantaine de participants dont des membres de 14 CCATM, à cette journée riche en découverte et en échange, pour un public hautement intéressé (Voir annexe 11).



3. L'accompagnement de dynamiques participatives et de concertation

Il s'agit de répondre aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Aider à la mise en place de démarches et outils innovants pour les acteurs concernés implique de :

- > déterminer les besoins effectifs avec le demandeur ;
- > évaluer les missions entrant dans le cadre des Maisons de l'urbanisme ;
- > adapter ou développer des méthodes créatives ou des outils pertinents ;
- > dynamiser les processus ;
- > évaluer et capitaliser les expériences pour les proposer à d'autres communes ou organismes intéressés par des processus participatifs similaires.

Bilan des actions 2021

1. Les arènes du territoire



En janvier, finalisation du rapport, envoyé au SPW.

Le 19 avril, participation à la réunion de clôture des arènes du territoire 2020, présentation de la synthèse des 3 ateliers et des attentes de suivi exprimées par les participants lors des ateliers.

Actions menées en amont :

- > Réalisation d'un questionnaire envoyé à tous les « arénistes » de notre MU.
- > Synthèse des **10 réponses reçues** (Voir annexe 12).
- > Participation aux diverses réunions préparatoires organisées en visio par le SPW.
- > Préparation du PPT (Voir annexe 13).

2. Soutien d'une démarche participative volontaire - Collaboration avec le collectif citoyen « Babel » de Marchienne-au-Pont, dans le cadre du festival Mai'tallurgie

Objectifs de la démarche :

- > Accompagner/soutenir les partenaires du festival MAI'tallurgie dans la mise en place d'espaces de dialogue et de débat concernant le développement urbain du quartier de la Porte Ouest.
- > Proposer et soutenir la mise en place des actions participatives destinées aux habitants.
- > Dégager avec les participants des pistes/propositions concrètes d'aménagement possibles et souhaités, à intégrer dans la réflexion des concepteurs des espaces à rénover.

Les actions de la MU du Hainaut en 2021



Les échanges interrompus en 2020 lors du premier confinement, ont repris en 2021 afin d'organiser une action sur le terrain.

Le thème a été reformulé en 'MAI'demain', l'ambition a été d'accentuer l'information des habitants sur les différents projets qui façonneront le visage de la Porte Ouest à l'avenir. Si la mobilisation des partenaires du festival est restée intacte, les échanges attendus avec le public au sens large ont malheureusement été considérablement freinés à cause de la situation sanitaire. Et l'organisation d'événements 'tout public' en ligne n'a pas été retenue, au vu de la fracture numérique présente dans le quartier.

Préparation avec les partenaires de l'action retenue : une visite de terrain permettant de faire le point sur les différents lieux amenés à évoluer : la rénovation de la piscine et de la place du Perron ainsi que l'ensemble des projets prévus dans le master plan de la Porte Ouest dont l'insertion du stade de foot dans le quartier.

Le 28 mai, animation de la visite, en collaboration avec les partenaires.



La conférence webinaire du 22 novembre a été initiée pour proposer malgré tout, quelques réponses aux attentes d'information du public sur ce sujet.

4. Le soutien et l'expertise

1. Formation continue du personnel de la MU

Indispensable pour assurer le maintien des compétences et soutenir la mise en place d'activités nouvelles.

- > **Le 13 décembre**, participation au webinaire de la CPDT « territoires en mutation, les acteurs s'adaptent ».
- > **Le 16 décembre**, participation au webinaire de Terre en Vue « Les terres agricoles publiques ».

2. Soutien et expertise auprès des communes, associations, habitants et instituts de formation

Institut de formation, écoles

- > **Le 19 mars**, présentation et échanges sur l'évolution urbaine de Charleroi avec des étudiants de la Haute Ecole Lucia de Brouckère, en visite à Charleroi.
- > **Le 8 octobre**, rencontre et échanges sur le thème du développement du site du Palais des Expositions avec les étudiants de master ingénieurs architectes de la faculté polytechnique de Mons.
- > **Le 29 octobre**, participation à une journée de découverte des élèves de 2^{ème} humanité du Collège d'Erpent (Namur) sur le thème du développement urbain et la valorisation des friches industrielles.
- > Echanges réguliers sur le potentiel de développement urbain durable d'un quartier de Marcinelle, avec les étudiants de la Haute Ecole Condorcet, section agents immobiliers.



Associations/Habitants

En 2021, la Maison de l'urbanisme du Hainaut a entamé des contacts avec divers groupements citoyens et soutenu la démarche de 'collectifs en développement' portant notamment, sur le territoire de Charleroi.

- > Le collectif 'Terril 31' qui a initié une démarche de débat citoyen sur le développement du territoire. L'approche participative de leur démarche a été l'occasion de quelques échanges méthodologiques.
- > Le collectif Urbagora a également entamé des échanges sur le développement du territoire carolo (Ville en débat) et a organisé quelques rencontres de terrain avec divers acteurs du territoire. La MU a suivi et alimenté la démarche.

- > **Le 2 juin**, intervention dans une conférence organisée par le groupe citoyen C+ de Charleroi, en visioconférence (Voir annexe 14).

Vidéoconférence

Développement urbain de Charleroi

Inscription via charleroiplus@gmail.com

Thomas Belle
 Directeur de l'agence Immobilière We Invest Charleroi
 "État des lieux du marché immobilier carolo"

Nicolas Rochet
 Maison de l'Urbanisme en Hainaut
 "Présentation de la Maison de l'Urbanisme en Hainaut et des Arènes du Territoire : l'étalement urbain en débats"

Maxence Salingret
 Société Composita
 "Présentation du site de la Brasserie de l'Union à Jumet et réflexion autour de l'avenir du site"

Save the Earth | Mercredi 2 juin 2021 à 19h sur zoom | Débat animé par Tanguy Luambua, Conseiller communal | Charleroi, c'est toi!

A l'invitation du groupe citoyen C+ à Charleroi, qui organisait une conférence sur le développement urbain de Charleroi et l'étalement urbain, la Maison de l'urbanisme du Hainaut a eu l'occasion de revenir sur la démarche des arènes du territoire et les enjeux de la limitation de l'étalement urbain de nos territoires. Cette rencontre a été l'occasion de partager diverses expériences de terrain, comme la rénovation projetée de la brasserie de l'Union, et le contexte plus général du développement immobilier. S'en est suivi un échange avec le public qui rappelle, s'il était besoin, que la véritable arène du territoire se déroule bien là, sur le terrain... En fonction des projets évoqués, les divergences de point de vue se sont rapidement dévoilées.

Communes/Groupements de communes/Intercommunales

- > **Le 8 septembre**, rencontre à leur demande des responsables de la cellule « Charleroi Métropole » pour échanger sur les activités menées de part et d'autre et les possibles échanges/connexions à réaliser. Dans un premier temps, souhait émis de participer à l'atelier sur les centralités programmé pour la CCATM de Pont-à-Celles.

Soutien aux activités de recherche et de formation de la CPDT

En 2021, un des axes de recherche de la CPDT a porté sur l'habitat léger. Comme ce fut le cas pour d'autres MUs en 2020, les chercheurs.euses de la CPDT ont fait appel à nos connaissances de terrain pour leur fournir des exemples et des partenaires (habitants concernés, communes, ...) à intégrer dans leurs journées de formation destinées au CATU's.

3. Soutien à la réalisation des chartes paysagères des Parcs naturels du Hainaut

Les Maisons de l'urbanisme sont membres des Comité de pilotage des Chartes paysagères.

Dans ce cadre, la maison de l'urbanisme du Hainaut propose aux trois Parcs de la Province un accompagnement méthodologique favorisant la participation des membres du Comité à la réflexion et à l'élaboration effective des recommandations et des pistes d'actions.

- > **Le 19 janvier**, Copil au PNPE, en visioconférence, discussion sur les précisions à apporter dans la charte concernant les enjeux paysagers (compréhension pour le grand public) à la suite de demandes préalablement formulées par les membres du Copil (Voir annexe 15).
- > **Le 23 février**, Copil au PNPC, en visioconférence, retour sur les résultats de l'enquête citoyenne concernant la priorisation des recommandations (Voir annexe 16).

5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme

- > Préparation de la séance de clôture des arènes du territoire
- > Formulation d'une proposition d'action commune pour les « arènes du territoire » destinés aux jeunes.
- > En 2021, pour répondre à certaines attentes évoquées par les participants des arènes du territoire, une collaboration, à l'initiative de la MUAP, a vu le jour sur le thème de l'étalement urbain et l'avenir des terres publiques. L'option retenue en 2021 a été de traiter spécifiquement les terres agricoles.

Le 19 octobre, organisation d'un séminaire, moment d'échange réunissant des élus, du personnel administratif des communes, des associations et les partenaires à l'initiative du projet. En 2022 un prolongement est prévu. Il sera l'occasion d'aborder le thème des terres publiques constructibles, sous le même format de séminaire.

Urbanisme
Aménagement du territoire
Patrimoine
Mobilité
Environnement
Aménagements verts
Prévention des déchets
Santé et habitat
Santé et environnement



Espace Environnement ASBL

rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi

Tél. : 071/300 300

E-mail : info@muhainaut.be

[ww.facebook.com/maisonurbanismehainaut/](https://www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/)

<https://www.muhainaut.be/>